



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS
DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
- ÉRAIFT -**

Centre de Catégorie II sous les auspices de l'UNESCO

Appel à candidatures pour le recrutement de quatre étudiants de Master dans le cadre de la mise en œuvre du projet YPE financé par la DGD (Royaume de Belgique)

Titre du projet : Faire de la Réserve de Biosphère de Yangambi, un Pôle d'Excellence sur le Climat et la Biodiversité – YPE »

1. Contexte et justification

Le présent appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la **Phase 2** du projet “*Faire de la Réserve de Biosphère de Yangambi, un pôle d'Excellence sur le Climat et la Biodiversité – YPE*” financé par la DGD (Royaume de Belgique) et exécuté par l'UNESCO, en collaboration (consortium) avec ses partenaires dont l'ERAIFT (**Ecole Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux**), le CSB, UGENT, INERA et le MRAC.

Cette deuxième phase s'attachera à renforcer le statut de la réserve de biosphère (RB) de Yangambi en tant qu'observatoire scientifique mondial de référence en matière de climat, de biodiversité et de recherche socio-économique. Elle mettra en place un mécanisme de gouvernance transparent et efficace pour le site, consolidera les capacités institutionnelles et opérationnelles des acteurs, renforcera les connaissances scientifiques, la formation et la sensibilisation à la conservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique, la dégradations des forêts tropicales et apportera des améliorations tangibles aux populations locales à l'intérieur et autour du site grâce à la promotion d'initiatives en faveur de l'économie verte.

Cet appel lancé par l'ERAIFT dans le cadre de cette **Phase 2** a pour objet de recruter quatre étudiants de Master qui devront appuyer le Point-Focal en charge de l'implémentation des activités de recherche au sein de la RB de Yangambi – cet appui aux activités de recherche étant prévu pour une durée initiale de 6 mois.

2. Parties prenantes du projet

2.1. ERAIFT

Cette École Régionale créée le 10 avril 1999, est fondée autour du projet sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis 2021, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO¹ et contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux (376

¹ Les centres et instituts de catégorie 2 contribuent à l'exécution du programme de l'UNESCO par le renforcement des capacités, l'échange d'informations dans une discipline particulière, la recherche théorique et expérimentale, et la formation avancée dans des domaines de compétence spécifiques. Ils sont sous l'égide de l'UNESCO, mais ne font pas partie de l'Organisation sur le plan juridique ; ils sont régis par leurs propres règles officiellement approuvées par la Conférence générale. Ces centres et instituts forment un vaste réseau de centres associés dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, de la politique scientifique, de la biotechnologie, des géosciences, des sciences fondamentales et de la télédétection.



Masters et 23 docteurs diplômés depuis 1999, 79 Master et 25 doctorants en formation et plus d'un millier de cadres des secteurs publics et privé formés dans le domaine « forêt-environnement »).

Sa gouvernance est internationale et repose sur les organes suivants : (1) la *Conférence des Etats membres (11 Etats africains - fondateurs)*, (2) le *Conseil d'Administration*, (3) le *Conseil Académique et à la Recherche (CAR)* et (4) la *Direction* qui confèrent à l'École une gouvernance indépendante assurant une viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national, régional et international avec divers partenaires techniques et financiers. Des informations complémentaires sur l'ERAIFT sont disponibles sur son site web : www.eraift-rdc.org

2.2. UNESCO

L'UNESCO, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture, est une agence spécialisée qui se consacre au renforcement de notre humanité commune par la promotion de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication.

L'UNESCO établit des normes, crée des outils et fait progresser les connaissances pour relever les défis mondiaux, en promouvant l'égalité et la paix. Son travail comprend la protection de la biodiversité, le traitement de l'IA, l'amélioration de l'éducation, la sauvegarde du patrimoine et la garantie d'une information fiable. Avec 194 États membres, l'UNESCO favorise le progrès et la coopération dans le monde entier, en posant des jalons dans toutes les régions. Des informations supplémentaires sur l'UNESCO sont disponibles à cette adresse <https://www.unesco.org/fr>

2.3. CSB

Le Centre de Surveillance de la Biodiversité (CSB) fut créé par la décision Rectorale N°005/UNIKIS le 8 janvier 2011 suite à l'initiative d'un Consortium constitué de l'Université de Kisangani et 3 institutions Belges dont : le Musée Royal de l'Afrique Centrale, l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et le Jardin Botanique de Meise; en collaboration avec le Gouvernement de la RD Congo. Le CSB a été inauguré le 14 juin 2014; il est là pour mieux étudier la biodiversité extraordinaire de notre pays la RDC. Ainsi il contribue à la sauvegarde de ce trésor énorme duquel beaucoup de gens dépendent pour leur survie quotidienne. Les agents qui y travaillent sont des biologistes, des personnes qui connaissent bien les animaux et les plantes de notre territoire.

Sa proximité avec la Faculté des Sciences de Kisangani, autrefois la seule du pays à former des scientifiques dans les domaines de l'écologie et de la conservation de la nature et à effectuer des recherches dans ces domaines, renforce son ampleur. Ses collections biologiques ont été récoltées durant la grande expédition internationale « *Boyekoli Ebale Congo 2010* » et ont constamment été enrichies depuis lors. Plus d'informations sur le CSB sont disponibles à cette adresse <https://centresurveillancebiodiversite.org/>

2.4. UGENT

Le laboratoire ISOFYS de l'Université de Gand a installé la première tour de mesure de flux par eddy covariance (EC) - CONGOFLUX - en Afrique centrale. Baldocchi (2020) et Ruehr et al. (2023) ont expliqué qu'un réseau mondial de mesures à long terme des flux par eddy covariance (EC) peut contribuer à une meilleure compréhension des écosystèmes terrestres et des processus qui régissent les échanges de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre. Au cours des dernières décennies, la technique de l'EC (Aubinet et al., 2012) a été de plus en plus utilisée pour mesurer les échanges terre-atmosphère de gaz radiatifs actifs sur différents sites dans le monde.



L'UGent a donc été pionnière dans la mise en place de CONGOFLUX, qui a été financé par la Belgique dans le cadre d'une coopération déléguée avec l'UE, exécutée par le CIFOR(1/1/2018 - 31/12/2010) via le 10e Fonds européen de développement (021-032 - Appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité), intitulé : Yangambi Pôle Scientifique au service de l'homme et des forêts - YPS. Au sein de YPS, le CIFOR (Centre for International Forestry Research, CGIAR) et l'ERAIFT (École Régionale postuniversitaire d'Aménagement de gestion Intégrés des Forêts Tropicales, UNESCO) étaient les partenaires internationaux et l'INERA (Institut National pour l'Etude et de la Recherche Agronomiques) est le partenaire national congolais. Le résultat final de ce projet a été la conception et l'installation de la première tour de flux à covariance de Foucault opérationnelle dans le bassin du Congo. Plus d'informations sont disponibles à cette adresse : <https://www.ugent.be/bw/gct/en/research/isofys/projects/yps-congoflux>

2.5. Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA)

L'INERA créé en 1933, par l'Arrêté royal du 22 décembre 1933 (en remplacement de la Régie des Plantations de la Colonie – REPCO, créée en 1926), jouit du statut d'Etablissement Public à caractère scientifique et technologique, régi par la loi N° 08/009 du 07 Juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux Etablissements Publics et rattaché au Ministère de la Recherche Scientifique et Technologie. Son statut est fixé par le Décret n° 09/46 du 03/12/2009. L'INERA a pour mission de promouvoir le développement scientifique de l'agriculture en RDC (<https://inera-rdc.cd>). A ce titre, il est chargé notamment :

- D'assurer la programmation, la coordination et le suivi de toutes les activités de recherche agronomique en RDC ainsi que l'évaluation des résultats issus de ces recherches,
- D'effectuer toutes les études, recherches et expérimentations agricoles appliquées,
- De mettre en place et de fournir des moyens propres à assurer la formation des chercheurs qualifiés,
- De renseigner le gouvernement, les organismes publics et non gouvernementaux et toute autre personne intéressée par l'agriculture, sur l'impact de la recherche agronomique sur la production agricole,
- D'élaborer et de mettre en œuvre des accords avec des organismes nationaux et étrangers de recherche agronomique.

3. Profil des candidats Master et éléments du dossier

Le(la) candidat.e à la bourse complémentaire de recherche de terrain devra remplir les conditions (et présenter les documents) suivant(e)s :

- Être originaire de la République démocratique du Congo (RDC) et résider à Kisangani (dans la zone du projet),
- Être étudiant régulièrement inscrit (à l'IFA Yangambi ou à l'UNIKIS) détenteur au moins d'un diplôme de Bac + 3 (équivalent au Graduat suivant l'ancien ou à la Licence suivant le système LMD) obtenu avec au moins une distinction dans les domaines suivants : sciences naturelles ou environnementales, gestion des ressources naturelles, sciences agronomiques, sciences économiques ou sociales (en mettant l'accent sur l'agriculture, la foresterie ou l'environnement ou dans des domaines connexes),
- Démontrer d'une expérience significative de recherche sur terrain, acquise grâce à des travaux de recherche (TFC, Mémoire)
- Rédiger une lettre de motivation en français (2 pages max) en mettant en évidence ses principales motivations à participer à ce projet,



- Rédiger un résumé de son **CV** reprenant essentiellement : le cursus académique (**diplômes** à l'appui), son expérience professionnelle, les **contacts** de 2 personnes de **référence**, et les diverses **attestations** habituellement demandées : inscription en Master (système LMD) ou en licence (ancien système) à l'Université, attestation de naissance, aptitudes physiques, nationalité, bonne vie et mœurs ou équivalentes, bulletin de notes ou relevés des côtes,
- Rédiger un **protocole de recherche**, selon une approche systémique (càd une approche multidisciplinaire, intersectorielle, participative, globale et intégrée) ; et suivant une logique scientifique (objectifs et questions de recherche clairement définies, revue critique de la documentation scientifique),
- Présenter un planning cohérent d'activités sur 6 mois et les résultats attendus,
- Avoir une bonne maîtrise du français; la connaissance de l'anglais et d'une langue locale (lingala, Swahili) étant un atout ;
- Démontrer ses aptitudes en insertion sociale au sein des communautés locales sur le terrain et ses capacités pour assurer les facilités administratives et logistiques dans un environnement du type forestier ;
- Avoir de bonnes aptitudes en communication et un sens élevé d'organisation, d'autonomie, du respect des délais ;
- Connaissance des logiciels d'analyse statistique pertinents et d'autres outils de cartographie et d'enquête ;
- Capacité de rédiger des rapports scientifiques et financiers suivant des normes de référence,
- Accepter de passer de courts (1-3 semaines) séjours dans la Réserve de Biosphère de Yangambi.
- Les candidatures féminines sont incitées et l'ERAIFT pratique une discrimination positive

4. Activités de recherche et tâches des étudiants en Master

4.1. Activités de recherche

Les principales activités de recherche des étudiants à recruter seront en appui au Point-Focal du projet dont la mission porte sur les quatre aspects suivants:

- Réviser le plan simple de gestion de la réserve de biosphère de Yangambi ;
- Mener la recherche sur la dimension culturelle entre l'humain et la forêt ;
- Organiser la base de données liées aux différents aspects de la recherche et élargissement de bibliothèque numérique actuelle et
- Valoriser et approprier des acquis d'autres réserves en organisant des échanges d'expériences avec d'autres réserves de biosphère au niveau national et sous-régional.
- Inventorier (identifier, quantifier et géolocaliser) les SE offerts par la RB-L et mettre en évidence les SE perçus comme ayant une grande valeur (économique, sociale, culturelle) pour les communautés locales, ainsi que les impacts induits pour la conservation de la réserve ;
- Formuler des recommandations et des conseils pertinents sur l'engagement des parties prenantes et les politiques à l'intention des gestionnaires et des décideurs sur l'évaluation des services écosystémiques, les mécanismes de récompense et les possibilités et les limites de l'évaluation socio-environnementale économique dans la conservation de la RB-L.

4.2. Tâches

- Participer aux activités de recherche définies dans le document de projet et implémentées par le Point-Focal,
- Appuyer le suivi opérationnel de la bonne mise en œuvre des activités de recherche sous la supervision du Point-Focal;
- Faciliter et coopérer à un suivi étroit sous la supervision des responsables scientifiques du projet ;



- Assurer et garantir la qualité des données à recueillir dans la RB Yangambi ;
- Collecter les données sur terrain en tenant compte des communautés marginalisées, des aspects genre et des questions de droits humains ;
- Traiter et analyser qualitativement et quantitativement les données recueillies ;
- Participer à la rédaction des rapports techniques à destination de l'équipe de gestion du projet.
- Collaborer à toutes autres tâches demandées en rapport avec le projet sous la supervision des responsables scientifiques et techniques du projet.
- Rédiger et finaliser un mémoire de master dans les échéances du projet
- Participer à la rédaction d'au moins un article pour la valorisation des données récoltées.

5. Thématiques de recherche

Quatre thématiques de recherche seront développées :

- Mémoire de Master 1 - Thème 1:** "Comment concilier la conservation de la nature et le développement socio-économique des populations locales")
- Mémoire de Master 2 - Thème 2:** "Savoirs locaux et perceptions des communautés locales sur la gouvernance des ressources naturelles")
- Mémoire de Master 3 - Thème 3:** "Interactions culturelles et durabilité des PFNL dans la réserve de biosphère de Yangambi - Cas des insectes comestibles")
- Mémoire de Master 4 - Thème 4:** "Agriculture durable et agro-écologie dans un contexte de transition climatique : Quelles stratégies participatives pour un développement durable dans la RB-Y?")

6. Livrables attendus

- Rapports mensuels d'activités réalisées dans le cadre du projet,
- Rapports financiers des fonds justifiables mis à sa disposition.
- Mémoire de Master finalisé et validé par le Point-Focal.
- Base de données récoltées dans le cadre des travaux sur terrain.

7. Montants de référence à propos de la bourse de recherche terrain

Le montant prévisionnel de la bourse complémentaire se présente globalement comme suit :

#	Rubriques	Unité	Nbre Unité	CU (€)	CT (€)	Notes
1	Coût de voyage (Kisangani-RB Yangambi)	voyage A/R	6	30	180	Billet et frais accessoires de voyage de recherche scientifique à la RB-Y
2	Hébergement sur le terrain, indemnités journalières	nuitées	50	10	500	Nuitées réparties sur 6 mois pour les séjours à la RB-Y
3	Allocation mensuelle fixe de subsistance	mois	6	120	720	Frais de séjour durant toute la période de recherche, et autres charges personnelles
5	Frais divers de recherche sur terrain (communication, internet)	provision	1	183	183	A verser au bénéficiaire mais à justifier selon les dépenses y compris les frais de logement et restauration lors des missions de recherche, internet et communication
5	Assurance maladie en RDC	mois	3	50	150	Facture Mutuelle de Santé en RDC,
6	Frais de rédaction mémoire	Mémoire	1	100	100	A défendre dans l'année académique
	Total				1833	



Chaque dépense, dans le cadre de ce projet devra au préalable être validée par l'administration de l'ERAIFT, puis justifiée par des pièces comptables originales conformes aux procédures de l'ERAIFT, de l'UNESCO et de l'UE.

8. Transmission du dossier et date butoir

Le dossier compressé sera transmis par courriel, de préférence sous forme d'un lien, uniquement aux adresses suivantes :

- Destinataire : **Baudouin MICHEL**, Directeur de l'ERAIFT et Président du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) à l'adresse suivante : recrutement@eraift-rdc.org ; avec copies à **Hervé MISHIDI** : h.mishidi@eraift-rdc.org et à **Papy NSEVOLO** : p.nsevolo@eraift-rdc.org
- Objet : **Candidature à une bourse pour Mémoire de Master en appui au projet YPE & Mémoire de Master (1, 2, 3 ou 4)^{2*}**
- Taille maximale du fichier : **10 Mo**,
- Dossier : Tous les éléments du dossier doivent être dans un seul fichier PDF
- Echéance pour le dépôt du dossier : **Vendredi 30/05/2025 12 heures (Kinshasa Time)**.
- Seuls les candidats retenus seront notifiés pour la suite.

Seuls les dossiers complets et transmis dans le délai seront examinés par une équipe mixte des évaluateurs constituée des membres du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) de l'ERAIFT, sous la présidence du Directeur de l'ERAIFT et Président du CAR. Enfin, quatre candidats seront retenues et notifiés. A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

Fait à Kinshasa, le 29/04/2025

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL

^{2*} Le numéro **doit correspondre à la thématique** pour lequel la candidature est formulée (Voir numéros thèmes Mémoires au point...)